

2026

Lehrplan / Programme

DFG / LFA

Französisch Abteilungsprache

Français langue de la section

Klassenstufen 10, 11 und 12

Classes de 2nde, 1ère, Terminale

1 Idées directrices

1.1 Finalités éducatives

Le français (langue de la section) revêt dans les programmes du LFA une importance capitale, puisqu'il contribue directement à la spécificité de cette formation, en constituant une de ses deux langues et cultures de référence. Il étaye et approfondit chez les élèves la maîtrise de l'une des deux langues de scolarisation de l'élève : la discipline définit ainsi une des deux cultures où grandit l'élève, et la possibilité pour lui d'accéder aux autres disciplines enseignées dans cette langue ; plus encore, elle peut servir de point de référence pour permettre à l'élève de forger sa réflexion et ses valeurs ; elle est le moyen et le lieu d'une connaissance de soi et d'autrui sans laquelle il n'est pas de démocratie. La possibilité de mettre en miroir les connaissances relatives à la langue, la littérature et la culture française avec celles relatives à la langue, la littérature et la culture allemande, chaque fois que c'est possible, développe chez les élèves, en même temps que des aptitudes linguistiques et communicatives, le sens d'une égale dignité de chacun et un attachement au dialogue entre des cultures dont les différences, comme les points communs, apparaissent clairement.

Plus précisément, l'enseignement du français (langue de la section) au lycée obéit à des finalités qui tiennent à la nature de ses objets principaux et à leur liaison consubstantielle : la langue et la littérature. Il est de ce fait en relation étroite avec les autres enseignements linguistiques, artistiques et culturels. S'appuyant sur les acquis du collège, il vise à rendre plus nette la conscience linguistique des élèves et plus solide leur connaissance de la langue, pour leur permettre d'avoir une compréhension élaborée de ce qu'ils lisent et de s'exprimer à l'écrit comme à l'oral avec aisance, justesse et rigueur. Il se donne en même temps pour objectif de construire une culture littéraire structurée et d'en favoriser l'appropriation par les élèves.

L'enseignement de Français (langue de la section) vise ainsi à élargir chez les élèves la connaissance de la littérature de langue française et à en renforcer le goût. Dans cette perspective, le travail mené en classe a pour but de consolider et d'enrichir la connaissance des grands genres littéraires, de leurs principales caractéristiques de forme, de sens, d'effet ; il conduit à développer une conscience éthique et esthétique. Il conduit les élèves à accéder à des textes plus ou moins éloignés d'eux ; par là, ils éprouvent le fait qu'on peut comprendre des visions du monde très éloignées de la sienne propre et enrichir ainsi son horizon intellectuel, sensible et moral ; ils développent ainsi des attitudes de respect et d'acceptation de l'ambiguïté, comme des aptitudes d'empathie, d'écoute et de compréhension.

Les finalités du Français (langue de la section) consistent en outre dans l'ouverture de la culture littéraire à d'autres champs du savoir de la société. La construction progressive de repères permet une mise en perspective historique des œuvres littéraires ; l'étude continuée de la langue en tant qu'instrument privilégié de la pensée permet aux élèves d'exprimer et de développer toujours plus justement et de façon plus riche leurs sentiments, leurs idées et leur imagination. En ce sens, l'enseignement du français suppose que soit favorisée une pratique intensive de toutes les formes, scolaires et personnelles, de la lecture littéraire. Il permet la structuration de cette culture en apportant aux élèves une connaissance des formes et des genres littéraires, replacés dans leur contexte historique, culturel et artistique.

1.2 Objectifs

Les principaux objectifs sont de faire réfléchir, lire, écrire et parler les élèves. L'acquisition d'une compréhension de la langue et l'aisance de l'expression qui en résulte, ainsi que la construction d'une culture littéraire partagée et assimilée personnellement par chaque élève dépendent de l'interaction de ces quatre activités fondamentales.

Au cours de l'enseignement de Français (langue de la section), les élèves développent leur capacité de jugement et d'esprit critique tout en adoptant une attitude autonome et responsable, notamment en ce qui concerne la recherche d'information et de documentation. Les finalités sont atteintes grâce à

une progression méthodique qui s'appuie principalement sur la lecture et l'étude de textes majeurs du patrimoine français, mis en rapport chaque fois que c'est possible avec les textes du patrimoine allemand connus par les élèves ; elles sont mises en œuvre à l'écrit comme à l'oral au travers d'activités variées et d'exercices réguliers qui constituent d'une part des moyens de construire chez les élèves des connaissances et d'autre part des moyens de développer leurs capacités.

Pour atteindre ces objectifs, les professeurs abordent les objets d'étude en proposant aux élèves la lecture d'œuvres intégrales (ou de sections substantielles et cohérentes d'œuvres intégrales) pour les genres du théâtre ainsi que du roman et du récit, ou des parcours qui prennent la forme de groupements de textes organisés de façon chronologique, pour les genres poétiques et la littérature d'idées. À ces œuvres et parcours peuvent s'ajouter :

- des prolongements artistiques et culturels, faisant dialoguer textes littéraires, œuvres relevant des autres arts et éclairages critiques et documentaires ;
- des groupements de textes complémentaires, correspondant à des questions littéraires posées par les œuvres et parcours au programme, et qui gagnent à être approfondies par l'analyse d'extraits d'autres œuvres, à quelque époque qu'elles appartiennent.

Les professeurs veilleront à permettre aux élèves d'accéder à des textes et œuvres de siècles différents pendant l'année.

Au lycée, la maîtrise de la langue et de l'expression fait l'objet d'un travail fréquent et régulier. Il s'agit de stabiliser et d'approfondir les connaissances acquises au collège, mais aussi de mettre ces connaissances au service de la compréhension des textes et de l'amélioration des capacités d'expression des élèves. Ce travail a toute sa place dans les activités conduites en classe, en lien avec l'étude des textes et les travaux écrits et oraux, mais aussi en préparation, en remédiation ou en approfondissement, en particulier en classe de seconde.

Ces objectifs permettent aux élèves des lycées franco-allemands d'aborder sereinement leurs études supérieures au niveau national et international.

1.3 Enjeux méthodologiques

L'étude de la langue française s'attachera à comparer, chaque fois que c'est possible, le système linguistique du français avec celui de l'allemand. En littérature, la lecture des œuvres de langue française gagne à être accompagnée par un travail consacré à des œuvres similaires de langue allemande, afin d'éclairer les spécificités de chacune et de montrer comment le dialogue de ces deux cultures permet d'approfondir la réflexion sur la littérature, comme à chaque élève d'affirmer et d'affiner ses goûts.

Les didactiques de l'allemand et du français langue de section gagnent à se rapprocher et à tout mettre en œuvre pour que s'articulent les pratiques dans trois grands champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. Les professeurs d'allemand et de français veilleront également à harmoniser les pratiques en étude de la langue tant dans le choix des activités que dans celui d'une terminologie adaptée aux deux langues. L'enseignement du français (langue de la section) contribue à développer la confiance en soi et le respect des autres. Par la prise de parole et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l'apprentissage de la langue renforce la confiance en soi, le respect d'autrui, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre à la culture de l'autre.

Le cursus franco-allemand a pour double mission d'offrir une éducation formelle et de promouvoir le développement personnel des élèves dans un cadre socioculturel élargi. La formation de base porte sur l'acquisition de compétences (savoirs, aptitudes et attitudes) dans une série de domaines. Quant à l'épanouissement personnel, il se réalise dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il suppose, de la part des élèves, la conscience des comportements appropriés, la compréhension de leur cadre de vie et la construction de leur identité personnelle.

La réalisation de ces deux objectifs s'appuie sur une sensibilisation de plus en plus approfondie aux richesses des cultures française et allemande. La conscience et l'expérience d'une existence

européenne partagée devraient amener les élèves à respecter davantage les traditions de chaque pays et région d'Europe tout en développant et en préservant la perception fine de chacune.

1.4 Évaluation

Au lycée, l'évaluation de la maîtrise des deux langues de scolarisation est un point cardinal du LFA : l'enjeu de l'enseignement de Français (langue de la section) est bien d'évaluer la maîtrise de la langue française par les élèves, à l'écrit comme à l'oral, en compréhension comme en production. L'objectif est de conforter les élèves de terminale dans un niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Pour cela, tout au long de leur scolarité au lycée, les élèves sont évalués à l'écrit et à l'oral, à la fois lors de prestations individuelles et lors de prestations collectives : ces dernières sont aussi l'occasion pour l'élève d'identifier ses points forts et ses points faibles, et de progresser grâce à un échange rétrospectif entre pairs. Ainsi l'auto-évaluation, voire l'inter-évaluation trouvent toute leur place dans les démarches d'évaluation mises en place par les professeurs. L'enjeu est de varier les cadres et les formats des exercices évalués, afin de s'assurer que les élèves puissent explorer différentes formes, voire différents genres, de production de discours et de textes, et développer ainsi leur pensée et leur goût de la façon la plus diversifiée possible. Cela se traduit par des travaux oraux (dans le cadre de la classe, ou grâce aux outils numériques), où le travail est conduit seul ou à plusieurs (de façon dialoguée).

De façon plus sommative, l'évaluation porte sur les compétences acquises de lecture et d'analyse des textes littéraires, comme sur la réflexion qui peut être menée sur eux grâce à une bonne connaissance de leur inscription dans un contexte littéraire, historique, culturel et intellectuel donné. Elle permet de vérifier la façon dont les élèves se sont approprié les différentes œuvres étudiées dans le cadre du cours, et la façon dont ils ont ensuite entrepris de compléter cette connaissance par des lectures, des recherches et des travaux qui approfondissent les œuvres étudiées, en particulier en les rapportant aux œuvres et à la culture de la langue du partenaire. On trouvera en annexe, en fin de document, le descriptif de l'épreuve certificative.

1.5 Contenus thématiques

Le programme de français (langue de la section) s'appuie sur le programme en vigueur en France pour les classes de seconde et de première, puisque le cours ne rassemble pas un public mixte, et afin de lier le LFA à la culture commune mise en place dans les lycées généraux français. En terminale, le programme est construit selon la même maquette, en complétant l'approche mise en place en seconde et en première, afin de préserver la cohérence du cycle terminal sur lequel porte l'examen et d'enrichir la formation des élèves.

2 Contenus et compétences disciplinaires

2.1 Classe de seconde

Progression et parcours de l'élève

La classe de seconde vise à construire une approche raisonnée des formes, des genres et une connaissance générale des grandes périodes de l'histoire littéraire, de manière à permettre en première et en terminale un approfondissement par l'étude des œuvres et parcours associés, arrêtés par un programme commun. Le programme de seconde définit ainsi, pour chaque genre, des périodes larges. La priorité y est donnée aux parcours pour la poésie, la littérature d'idées et la presse. Pour le théâtre, le roman et le récit, le professeur veille également à choisir, pour les lectures intégrales et cursives, des œuvres de siècles différents, de manière à proposer un travail de mise en perspective diachronique sur ces deux genres.

La poésie du Moyen Âge au XVIIIe siècle

Au collège, les élèves ont pu lire et étudier des textes poétiques dans le cadre de thèmes définissant des enjeux de formation littéraire et personnelle, et se familiariser avec l'usage spécifique que la poésie fait de la langue. En seconde, tout en poursuivant la sensibilisation des élèves aux forces d'émotion du poème, on s'attache aussi à contextualiser la lecture de la poésie, en donnant aux élèves des repères sur son histoire, ses continuités, ses évolutions et ses ruptures, du Moyen Âge au XVIIIe siècle. Les parcours construits par le professeur ménagent une large place à la découverte des mouvements esthétiques, artistiques et culturels avec lesquels la poésie entre en résonance.

Corpus :

- L'étude de textes rassemblés autour d'un thème ou d'une forme poétique, entre le Moyen Âge et le XVIIIe siècle ;
- La lecture cursive d'au moins un recueil ou d'une section de recueil. Des approches artistiques ou un groupement de textes complémentaires, par exemple autour des mouvements de la fin'amor, de l'Humanisme, de la Pléiade, de la préciosité, du classicisme, pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture expressive, associée notamment au travail de mémorisation, en portant une attention particulière à la restitution des valeurs rythmiques et sonores du vers et à la place faite au silence qui caractérise le travail poétique ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'exposé sur un mouvement littéraire et/ou sur un poète ;
- le commentaire de texte ;
- l'écrit d'appropriation (association d'une image au texte et justification de cette illustration ; rédaction de textes poétiques sur le thème du parcours, ou dans la forme ou la tonalité étudiée ; rédaction d'une appréciation personnelle justifiant la préférence de l'élève dans un choix de textes ; composition d'une brève anthologie complémentaire et commentaire personnel sur les textes retenus, etc.).

Pistes de prolongements artistiques et culturels, et de travail interdisciplinaire :

Le professeur trouve aisément un complément à l'étude de la poésie dans celle d'œuvres appartenant aux domaines de la musique, des arts plastiques et de l'architecture. Il peut par exemple proposer l'écoute de pièces musicales contemporaines des poèmes étudiés, l'étude de tableaux des maîtres de la peinture de la Renaissance, de sculptures baroques, de l'architecture des châteaux, de l'art des jardins, etc. Il peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes des enseignements artistiques et ceux d'histoire, et développer des études mobilisant les ressources du patrimoine, utilement complétées par l'offre numérique éducative. Le professeur est invité à opérer,

le plus souvent possible, des rapprochements avec la poésie de langue allemande contemporaine des textes français étudiés (des Nibelungen aux poètes du Sturm und Drang).

La littérature d'idées et la presse

Au collège, les élèves ont reçu une éducation aux médias et à l'information centrée sur les usages contemporains. L'objectif est d'approfondir cette culture en leur ouvrant une perspective littéraire et historique sur les caractéristiques de la littérature d'idées et sur le développement des médias de masse. Il s'agit de poursuivre le travail de formation du jugement et de l'esprit critique. L'analyse et l'interprétation des textes et documents amènent les élèves à dégager la visée d'une argumentation, à en déterminer les présupposés et à l'inscrire dans un courant de pensée plus large, qui l'étaye et lui donne sens. Les parcours construits par le professeur ménagent une place à la découverte de l'histoire des idées, telle qu'elle se dessine dans les grands débats sur les questions éthiques ou esthétiques. Ils prennent en compte l'influence des moyens techniques modernes de communication de masse jusqu'à nos jours. Ils peuvent en seconde s'appuyer sur des textes et documents appartenant à des formes et genres divers : chanson ou poème à visée argumentative, récit, roman, discours, article, essai, plaidoirie, etc.

Corpus :

- L'étude d'un groupement de textes autour d'un débat d'idées, au choix du professeur, par exemple sur les questions éthiques, sociales ou sur les questions esthétiques liées à la modernité (batailles et procès littéraires, histoire de la réception d'une œuvre artistique, etc.) permettant d'intégrer l'étude de la presse et des médias.
- La lecture cursive d'articles, de discours ou d'essais. Une approche artistique et culturelle, sur les liens entre la littérature et le journalisme ou des textes complémentaires autour de l'histoire de l'écrit et de l'évolution de ses supports, en particulier pour la presse et les médias numériques, pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la contraction de texte ;
- la rédaction d'écrits argumentatifs de diverses formes ;
- l'essai ;
- le débat, qui suppose une préparation et une modération des échanges, ainsi qu'une répartition des rôles et peut faire l'objet d'un compte rendu écrit ;
- le discours épideictique, judiciaire ou délibératif ;
- l'écrit d'appropriation (compte rendu ou analyse d'un ou de plusieurs articles, rédaction d'un article de presse sur l'un des thèmes abordés en classe, rédaction parallèle d'un article de presse sur un fait divers et d'une nouvelle prenant appui sur le même fait-divers, rédaction d'une réponse argumentée à un avis, écriture d'intervention pour modifier la thèse d'un article d'opinion, invention de slogans ou de formules persuasives, etc.).

Pistes de prolongements artistiques et culturels et de travail interdisciplinaire :

Le professeur trouve aisément un complément à l'étude de la littérature d'idées et de la presse dans la littérature engagée, l'actualité éditoriale, littéraire et artistique, et notamment dans la critique journalistique sous toutes ses formes (journaux, hebdomadaires, presse spécialisée, sur support imprimé ou numérique, etc.). Il peut également proposer l'analyse de peintures réalistes ou naturalistes, de photographies de presse, d'affiches, de caricatures, de films documentaires ou de fiction, de pièces ou recueils poétiques engagés, etc. Il peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes d'enseignement moral et civique et avec l'éducation aux médias et à l'information, et mener un travail interdisciplinaire, avec les professeurs documentalistes notamment. Les partenariats avec les institutions locales administratives ou juridiques, l'utilisation des médias locaux et/ou numériques, particulièrement durant les événements récurrents comme la Semaine de la Presse à l'école, peuvent conforter et élargir l'enseignement. Le professeur est invité à faire établir des liens avec la littérature d'idées et la presse de langue allemande du XIX^e au XXI^e siècle au travers de l'étude de textes et de documents iconographiques variés.

Le roman et le récit

Au collège, les élèves ont été sensibilisés à la variété des formes du roman et du récit. L'objectif en classe de seconde est d'approfondir cette approche en proposant des œuvres de la littérature française et francophone, inscrites dans une perspective historique et culturelle de l'évolution des formes narratives. L'enseignement doit ici être construit autour d'œuvres intégrales.

Corpus :

- une œuvre intégrale : un roman ou un recueil de nouvelles, ou un récit de voyage, ou un récit relevant de l'une des formes du biographique, etc. ;
- la lecture cursive d'au moins un texte narratif d'un genre narratif différent, et d'une autre période. Des approches artistiques ou un groupement de textes complémentaires, en lien avec le contexte d'écriture, l'esthétique ou le sujet des récits choisis en œuvres intégrales, avec leur adaptation ou leur réécriture, pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- l'exposé sur une question transversale au récit (personnages, lieux, temporalité, thèmes dominants ou valeurs en jeu, etc.) ;
- la dissertation sur une des œuvres étudiées ;
- le commentaire de texte ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation (écriture d'invention ou d'intervention à partir d'un extrait de l'une des œuvres étudiées ; résumé d'une partie du récit ; rédaction d'une appréciation concernant la préférence de l'élève pour tel personnage ou tel épisode ; association d'une image au texte et justification de l'illustration ; rédaction d'un portrait, ou d'une description, etc.).

Pistes de prolongements artistiques et culturels, et de travail interdisciplinaire :

Le professeur trouve aisément un complément à l'étude d'un roman ou d'un récit dans celle d'œuvres appartenant aux domaines des arts plastiques. Il peut par exemple proposer des récits en image (peinture mythologique ou historique ; illustration ; photographie, images de synthèse ; bande dessinée, roman graphique ; court et long-métrage ; écritures numériques contemporaines combinant texte, image et son, etc.). Il peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes des enseignements artistiques et ceux d'histoire et il favorise le travail interdisciplinaire, par exemple avec les professeurs documentalistes, ainsi que les partenariats avec les institutions culturelles locales (maisons d'écrivain, musées, cinémas, etc.). Il exploite les nombreuses ressources numériques existantes. Le professeur est invité, dans une démarche comparatiste, à proposer à ses élèves, en lecture cursive, une œuvre narrative en langue allemande

Le théâtre

Au collège les élèves ont lu des œuvres théâtrales, en particulier du XVII^e siècle, et ils ont appris à reconnaître les spécificités du genre. L'objectif de la classe de seconde est de poursuivre cette formation, de préciser et d'enrichir les éléments de culture théâtrale, et d'approfondir l'analyse et l'interprétation des œuvres en les inscrivant dans le contexte de leur création et de leur réception, ainsi que dans l'histoire du genre. L'étude du théâtre suppose que soient prises en compte les questions de représentation et de mise en scène. L'enseignement est ici à construire autour de l'étude d'œuvres intégrales.

Corpus :

- une pièce de théâtre ;
- La lecture cursive ou la vision/l'audition d'au moins une pièce d'une autre période.

Une approche artistique et culturelle d'un genre, d'une esthétique, d'un lieu de représentation (théâtre, opéra, festival, etc.) ou de figures majeures de la vie théâtrale (comédiens, troupes, metteurs en scène, etc.) pourra éclairer et enrichir le corpus. Un groupement de textes complémentaires

destinés, par un travail de lecture comparée, à enrichir et préciser l'interprétation de l'une ou l'autre des œuvres étudiées ou l'étude du théâtre de langue allemande pourront trouver ici toute leur place.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture expressive, en s'attachant plus particulièrement à l'expression des intentions, au rythme et à l'enchaînement des répliques ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur une des œuvres étudiées ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation (rédaction d'une note d'intention de mise en scène ; compte rendu d'une sortie au théâtre ; écriture d'invention ou d'intervention ; comparaison entre deux mises en scène d'une scène ou d'un acte, résumé d'un acte ; transposition narrative d'un acte, ou du dénouement ; comparaison entre deux pièces dont l'une éclaire l'autre quant à la construction de son action, le système des personnages, la tonalité dominante, l'intention de sens, etc.) ;
- le jeu théâtral ou l'improvisation, pour améliorer les capacités d'expression et l'assurance des élèves en public.

Pistes de prolongements artistiques et culturels et de travail interdisciplinaire :

Le théâtre est un art du spectacle : le professeur peut, par exemple, proposer l'étude d'éléments constitutifs d'une mise en scène (direction d'acteurs, costumes, accessoires, décors, lumière, son, incrustations numériques, etc.). Il favorise la rencontre avec les artistes et les structures culturelles de spectacles environnantes : lecture publique, concert, spectacles de danse, de cirque, opéra, performances, etc. Il tire profit de l'offre de captations de mises en scène mise à la disposition des classes. Le professeur est invité à faire opérer des rapprochements avec des pièces de théâtre de langue allemande ou à mettre en regard des mises en scènes en français avec des mises en scène en allemand des pièces étudiées.

Étude de la langue en classe de seconde

Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe

Le verbe ; valeurs aspectuelles, temporelles modales. Concordance des temps

La phrase simple ; la phrase complexe

La syntaxe des propositions subordonnées relatives

Lexique

Pour tous les travaux conduits en cours de français, en langue et en littérature, l'usage de l'intelligence artificielle par les élèves gagne à être accompagné :

- l'IA peut par exemple être utilisée pour permettre aux élèves de mieux s'approprier l'œuvre étudiée : elle peut ainsi faire dialoguer l'élève avec un personnage de l'œuvre, ou aider à faire des hypothèses sur tel ou tel aspect de l'œuvre, ou créer des images qui permettent d'illustrer une scène, une page, un moment de telle œuvre, etc. À chaque fois, les limites et les biais de l'outil gagnent à être élucidés par le professeur ;
- l'IA peut également servir à développer les compétences d'expression (linguistiques et langagières) des élèves, en produisant des énoncés qui pourront être retravaillés, améliorés, etc., ou en relisant et interrogeant les énoncés produits par les élèves eux-mêmes.

2.2 Classe de première

Le programme fixe quatre objets d'étude pour la classe de première, qui peuvent être traités dans l'ordre souhaité par le professeur. À l'intérieur de ce cadre, celui-ci organise librement son enseignement, de manière à faire acquérir aux élèves une bonne maîtrise des œuvres et des parcours au programme. Le travail mené en classe vise à développer les capacités de lecture et d'expression des élèves, à enrichir et structurer leur culture littéraire et artistique. Le professeur s'attache notamment à rendre les élèves progressivement plus autonomes dans leurs démarches, qu'elles soient de recherche, d'interprétation, ou d'expression écrite et orale et d'appropriation, et capables de développer une réflexion personnelle sur les œuvres et les textes.

Chacun des quatre objets d'étude – la poésie, le roman et le récit, le théâtre et la littérature d'idées – associe une œuvre (ou une section substantielle et cohérente d'une œuvre) et un parcours permettant de la situer dans son contexte historique et générique. Les propositions d'œuvres ainsi que l'intitulé et la délimitation des parcours associés et éventuellement de corpus documentaire liés à chaque œuvre sont établis lors de conférences dédiées entre les lycées franco-allemands. Pour leur proposition, les professeurs concernés des lycées franco-allemands se réfèrent au programme des objets d'étude renouvelé par quart tous les ans qui propose trois œuvres par objet d'étude parmi lesquelles une œuvre obligatoire. Les propositions sont transmises à la commission constituée de membres extérieurs du jury qui en décident et présentent leur décision au président du jury du baccalauréat franco-allemand pour validation. Le président annonce les objets d'étude avec les œuvres obligatoires et leurs parcours retenus pour l'examen qui aura lieu deux ans plus tard, en tenant éventuellement compte de spécificités du contexte franco-allemand.

Exemples de parcours en vigueur pour le baccalauréat national pendant l'année 2024-2025 :

- La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Étienne de La Boétie, Discours de la servitude volontaire / parcours : « Défendre » et « entretenir » la liberté.

Bernard Le Bouyer de Fontenelle, Entretiens sur la pluralité des mondes / parcours : le goût de la science.

Françoise de Graffigny, Lettres d'une Péruvienne (en incluant les éléments de la seconde édition augmentée de 1752 suivants : l'introduction historique aux Lettres Péruviennes et les Lettres XXVIII, XXIX, XXX et XXXIV) / parcours : « un nouvel univers s'est offert à mes yeux ».

- Le théâtre du XVII^e siècle au XXI^e siècle

Pierre Corneille, Le Menteur / parcours : mensonge et comédie.

Alfred de Musset, On ne badine pas avec l'amour / parcours : les jeux du cœur et de la parole.

Nathalie Sarraute, Pour un oui ou pour un non / parcours : théâtre et dispute.

- La poésie du XIX^e siècle au XXI^e siècle

Arthur Rimbaud, Cahier de Douai (aussi connu sous les titres Cahiers de Douai, Recueil Demeny ou Recueil de Douai), 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / parcours : émancipations créatrices.

Francis Ponge, La Rage de l'expression / parcours : dans l'atelier du poète.

Hélène Dorion, Mes forêts / parcours : la poésie, la nature, l'intime.

- Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle

Abbé Prévost, Manon Lescaut / parcours - Personnages en marge, plaisirs du romanesque

Balzac, La Peau de chagrin / parcours - Les romans de l'énergie - création et destruction

Colette, Sido suivi de Les Vrilles de la vigne / parcours – La célébration du monde

Le choix des textes composant les parcours associés est à l'initiative du professeur, dans le cadre du programme des objets d'étude en vigueur. On favorisera les textes et documents complémentaires en

langue allemande. Ces textes ne font pas tous nécessairement l'objet d'une explication ; certains d'entre eux peuvent être étudiés selon une perspective plus large.

- l'élève étudie quatre œuvres et les parcours associés pendant l'année de première ; ces œuvres et ces parcours ont été choisis par les conférences des lycées franco-allemands, et validés par le président de la commission du baccalauréat.

- La lecture cursive est constamment encouragée par le professeur, qui propose aux élèves des œuvres dont la lecture peut enrichir la réflexion sur chaque objet d'étude.

Dans la mesure du possible, en fonction des œuvres et parcours au programme, le professeur veille à ménager, parmi les lectures proposées aux élèves, une place aux littératures francophones comme aux littératures étrangères, notamment germanophones, depuis les textes de l'Antiquité jusqu'aux grands textes de la littérature moderne et contemporaine, en s'appuyant sur des traductions de qualité. La participation à des actions autour de la lecture, en lien avec les professeurs documentalistes, est favorisée. Pour éclairer la lecture des œuvres et des textes composant les parcours par des ouvertures vers les autres arts et pour assurer ainsi une compréhension plus large des contextes et des enjeux esthétiques qui leur correspondent, le professeur propose des prolongements artistiques et culturels. Il peut par ailleurs proposer, pour approfondir ou remplacer ces prolongements artistiques et culturels, des groupements de textes complémentaires permettant, par une analyse comparée, d'enrichir et de préciser l'interprétation des œuvres ou des textes composant les parcours.

Les objets d'étude

Le programme des objets d'étude validé par les présidents du jury, renouvelé par quart tous les ans, définit quatre œuvres et quatre parcours associés. L'étude des œuvres et des parcours associés est ensuite librement menée par le professeur. L'étude de l'œuvre et celle du parcours sont étroitement liées et doivent s'éclairer mutuellement : si l'interprétation d'une œuvre suppose en effet un travail d'analyse interne alternant l'explication de certains passages et des vues plus synthétiques et transversales, elle requiert également, pour que les élèves puissent comprendre ses enjeux et sa valeur, que soient pris en compte, dans une étude externe, les principaux éléments du contexte à la fois historique, littéraire et artistique dans lequel elle s'est écrite.

La poésie du XIX^e siècle au XX^e siècle

Le programme de la classe de première s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde. L'objectif est donc de faire comprendre aux élèves par quels changements de sensibilité et d'écriture se manifestent dans la poésie le développement du romantisme et les métamorphoses esthétiques qui lui ont succédé. Dans l'étude de l'œuvre inscrite au programme, le professeur veille à mettre en évidence la quête du sens qui s'élabore à travers l'usage spécifique que le poète fait de la langue, liant profondément ses diverses propriétés, sémantique, sonore, prosodique, visuelle. Il s'attache à étudier les ressources et les effets de l'écriture et à éclairer la composition de l'œuvre. L'étude des textes composant le parcours associé et les prolongements ou groupements complémentaires attirent l'attention des élèves sur la spécificité de l'œuvre, mais aussi sur les échos entre les textes et les œuvres, de manière à construire au fil des lectures les repères essentiels qui permettent la compréhension des mouvements esthétiques dans lesquels s'inscrit la poésie.

Corpus :

- L'œuvre et le parcours associé fixés par le programme des objets d'étude ;
- On encouragera la lecture cursive d'au moins un recueil appartenant à un autre siècle que celui de l'œuvre au programme, ou d'une anthologie poétique.

Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture expressive, associée notamment au travail de mémorisation, en portant une attention particulière à la restitution des valeurs rythmiques et sonores du vers ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- l'exposé sur un mouvement littéraire et/ou sur un poète ;

- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation (association d'une image au texte et justification de cette illustration ; écriture d'invention ou d'intervention ; rédaction d'une appréciation personnelle justifiant la préférence de l'élève dans un choix de textes ou dans l'œuvre étudiée ou lue en lecture cursive ; composition d'une brève anthologie personnelle et commentaire personnel sur les textes retenus, etc.)

Pistes de prolongements artistiques et culturels, et de travail interdisciplinaire :

Le professeur trouve aisément dans les arts plastiques, la musique et l'architecture des prolongements possibles à l'étude de l'œuvre et du parcours associé. Il peut, par exemple, proposer l'étude de tableaux contemporains des poètes étudiés, ou, prenant appui sur les écrits esthétiques des poètes, analyser en relation avec eux les œuvres picturales ou musicales dont ils traitent. L'existence de grands mouvements esthétiques touchant tous les arts permet, dans le cadre de la période fixée par le programme, de faire comprendre aux élèves les relations entre les arts et d'en mettre en évidence les spécificités, en France comme en Allemagne et plus largement en Europe. Le professeur peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes d'histoire des arts, ceux des enseignements artistiques et ceux d'histoire, et développer des études mobilisant les ressources du patrimoine, utilement complétées par l'offre numérique éducative. Le professeur est invité à opérer des rapprochements avec la poésie de langue allemande contemporaine des textes français étudiés

La littérature d'idées

L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir une culture humaniste en faisant dialoguer textes anciens et textes contemporains, afin de donner aux interrogations qui sont les leurs une profondeur et une ampleur nouvelles. La littérature d'idées contribue à forger en eux une mémoire culturelle et à développer leurs capacités de réflexion et leur esprit critique. Les textes d'idées sont étudiés dans leur développement logique et le mouvement de leur argumentation ; une attention particulière est portée aux nuances qu'ils peuvent receler. Le professeur s'attache à mettre en évidence les liens qui se nouent entre les idées, les formes et le contexte culturel, idéologique et social dans lequel elles naissent. Cette étude embrasse les champs culturels et de réflexion dont traitent les œuvres et textes étudiés, à la compréhension desquels ils sont nécessaires : littéraire, philosophique, politique, social, esthétique, éthique, scientifique, religieux, etc.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme des objets d'étude ;
- on encouragera la lecture cursive d'au moins une œuvre appartenant à un autre siècle que celui de l'œuvre au programme, ou d'une anthologie de textes relevant de la littérature d'idées. Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- la contraction de texte ;
- l'essai ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- le commentaire ;
- la rédaction d'écrits argumentatifs de diverses formes ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- le débat, qui suppose une préparation et une modération des échanges, ainsi qu'une répartition des rôles et peut faire l'objet d'un compte rendu écrit ;
- le discours (épideictique, judiciaire ou délibératif) ;

- l'écrit d'appropriation (compte rendu ou analyse d'un ou de plusieurs essais ou parties d'essais ; rédaction d'un article de presse sur l'un des thèmes abordés en classe ; rédaction parallèle de textes relevant de diverses formes d'argumentation ; rédaction d'une réponse argumentée à un avis, un écrit d'opinion, un texte pamphlétaire ; écriture d'intervention pour modifier la thèse d'un article d'opinion, etc.).

Pistes de prolongements artistiques et culturels et de travail interdisciplinaire :

Le professeur peut trouver un complément à l'étude de la littérature d'idées dans un travail de mise en relation de ces textes avec des représentations relevant des arts plastiques (peintures, sculptures, gravures, illustrations diverses), qu'elles soient contemporaines ou non, traitant, dans une perspective voisine ou différente, de sujets apparentés à ceux qui font l'objet de l'œuvre et du parcours associé figurant au programme. La comparaison pouvant se faire entre une œuvre appartenant à la période au programme et des œuvres ou documents relevant d'autres périodes historiques permet de faire apparaître des partis pris différents, des évolutions, des constantes, en même temps qu'elle amène les élèves à réfléchir aux différences liées aux modes de représentation et spécificités des supports et des langages. Le professeur peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes d'histoire des arts, ceux des enseignements artistiques et ceux d'enseignement moral et civique. Il favorise le travail entre les disciplines et peut faire appel à la participation des professeurs documentalistes. Le professeur est invité à faire établir des liens avec la littérature d'idées de langue allemande du XVI^e au XVIII^e siècle au travers de l'étude de textes et de documents iconographiques variés.

Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle

En classe de seconde, les élèves ont étudié une œuvre narrative et développé leur compréhension de ce qu'est une œuvre intégrale comme telle. En classe de première, le professeur veille à préciser et à approfondir l'étude interne de l'œuvre au programme, à en varier les modalités et à la situer dans l'histoire de la littérature et dans son contexte. Veillant à expliquer comment le roman ou le récit exprime, selon une poétique spécifique, une vision du monde qui varie selon les époques et les auteurs et dépend d'un contexte littéraire, historique et culturel, il s'attache à la fois à l'étude de la représentation, à l'analyse de la narration, au système des personnages et aux valeurs qu'ils portent, ainsi qu'aux caractéristiques stylistiques de l'écriture et à la réception de l'œuvre.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme des objets d'étude ;
- la lecture cursive d'au moins un roman ou un récit long appartenant à un autre siècle que celui de l'œuvre au programme.

Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture oralisée d'extraits de formes différentes : récit, dialogue, description, commentaire du narrateur ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- l'exposé sur une question transversale, sur une partie du récit, un personnage ou un groupe de personnages, la construction de l'intrigue, etc. ;
- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation (écriture d'invention ou d'intervention à partir d'un extrait de l'œuvre étudiée ou d'un texte appartenant au parcours associé ; résumé d'une partie du récit ; rédaction d'une appréciation concernant la préférence de l'élève pour tel personnage ou tel épisode ; association

d'une image au texte et justification de l'illustration ; rédaction d'un portrait, ou d'une description, etc.).

Pistes de prolongements artistiques et culturels, et de travail interdisciplinaire :

Le professeur trouve aisément un complément à l'étude du roman ou du récit dans celle d'œuvres appartenant aux domaines des arts plastiques et aux écritures numériques contemporaines combinant texte, image et son. Il peut par exemple proposer des récits en image (peinture mythologique ou historique ; illustration ; photographie, images de synthèse ; bande dessinée, roman graphique ; adaptation cinématographique, etc.). Il peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes d'histoire des arts, ceux des enseignements artistiques et ceux d'histoire, et favorise le travail interdisciplinaire et la participation des professeurs documentalistes, ainsi que les partenariats avec les institutions culturelles locales (maisons d'écrivain, musées, cinémas, etc.). Il exploite les nombreuses ressources numériques existantes. Le professeur est invité, dans une démarche comparatiste, à proposer à ses élèves, en lecture cursive, une œuvre narrative en langue allemande.

Le théâtre du XVII^e siècle au XXI^e siècle

Dans le prolongement du travail effectué en classe de seconde, le professeur s'attache à éclairer les spécificités et les contraintes de l'écriture théâtrale et à caractériser ses évolutions en lien avec les orientations des différentes esthétiques qui en ont marqué l'histoire et avec les conditions de représentation, les attentes des publics et les contextes de réception. Dans l'étude de l'œuvre, il prête une attention particulière aux questions de structure et à la progression de l'action, à l'écriture du dialogue et à la nature des tensions qu'il révèle, aux relations entre les personnages, à la dramaturgie et aux effets de représentation qu'implique le texte. Dans la mesure du possible, il prend appui sur la programmation théâtrale ou sur des captations et veille à étayer son étude par la comparaison de différentes mises en scène de la pièce au programme.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme des objets d'étude ;
- la lecture cursive d'au moins une pièce de théâtre appartenant à un autre siècle que celui de l'œuvre au programme.

Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture expressive de scènes ou d'extraits de scène ; on s'attachera plus particulièrement à l'expression des intentions, au rythme et à l'enchaînement des répliques ;
- le jeu théâtral ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'exposé sur une question transversale, sur la composition de la pièce, un ensemble de scènes, un acte, un personnage, une question de dramaturgie, de mise en scène, etc. ;
- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- l'écrit d'appropriation (rédaction d'une note d'intention de mise en scène ; compte rendu d'une sortie au théâtre ; écriture d'invention ou d'intervention ; comparaison entre deux mises en scène d'une scène ou d'un acte, résumé d'un acte ; transposition narrative d'une scène, d'un acte, ou du dénouement ; comparaison entre deux pièces dont l'une est à la source de l'autre sur des sujets comme la construction de l'action, le système des personnages, la tonalité dominante, l'intention de sens, etc.).

Pistes de prolongements artistiques et culturels et de travail interdisciplinaire :

Le professeur peut, en fonction de l'œuvre et du parcours associé, mettre en relation la pièce étudiée avec des œuvres appartenant à d'autres arts pour mieux faire comprendre aux élèves les mutations esthétiques, leurs enjeux et leurs développements spécifiques selon les différentes formes artistiques.

Il peut également, par l'étude des principaux éléments de la mise en scène (espace, lumière, musique, machines, costumes, jeu des acteurs, diction, etc.), montrer par exemple comment l'interprétation de la pièce joue de la variation de ces éléments et combien elle en est tributaire, en liant ces analyses à l'histoire des autres arts du spectacle. Le professeur fait appel, dans la mesure du possible, aux liens avec les programmes d'histoire des arts, ceux des enseignements artistiques et ceux d'histoire, et peut prendre appui sur les ressources du patrimoine, utilement complétées par l'offre numérique éducative. Le professeur est invité à faire opérer des rapprochements avec des pièces de théâtre de langue allemande ou à mettre en regard des mises en scènes en français avec des mises en scène en langue allemande des pièces étudiées.

Étude de la langue en classe de première

Le travail sur la langue doit permettre à des élèves inscrits dans un système d'enseignement bilingue de s'approprier avec plus de précision les spécificités de chacune des langues étudiées.

Les relations au sein de la phrase complexe

Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels

L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique

L'expression de la négation

Lexique

Pour tous les travaux conduits dans le cours de français, l'usage de l'intelligence artificielle par les élèves gagne à être accompagné :

- l'IA peut par exemple être utilisée pour permettre aux élèves de mieux s'approprier l'œuvre étudiée : elle peut ainsi faire dialoguer l'élève avec un personnage de l'œuvre, ou aider à faire des hypothèses sur tel ou tel aspect de l'œuvre, ou créer des images qui permettent d'illustrer une scène, une page, un moment de telle œuvre, etc. À chaque fois, les limites et les biais de l'outil gagnent à être élucidés par le professeur ;
- l'IA peut également servir à développer les compétences d'expression (linguistiques et langagières) des élèves, en produisant des énoncés qui pourront être retravaillés, améliorés, etc., ou en relisant et interrogeant les énoncés produits par les élèves eux-mêmes.

2.3 Classe de terminale

Le programme propose quatre objets d'étude pour la classe de terminale : deux d'entre eux doivent être traités pour l'examen et englobent chacun une œuvre obligatoire. Les conférences des lycées franco-allemands choisissent ces deux objets d'étude en même temps que les œuvres et parcours de l'année de première.

Chaque professeur détermine la façon dont il travaille sur ces objets d'étude avec ses élèves, en choisissant d'une part une œuvre littéraire, d'autre part des textes complémentaires qui permettent d'explorer les différents aspects de l'objet d'étude. L'enseignement s'organise de manière à faire acquérir aux élèves une bonne maîtrise des œuvres et des objets d'étude. Le travail mené en classe vise à développer les capacités de lecture et d'expression des élèves, à enrichir et structurer leur culture littéraire et artistique, à renforcer leur goût et leur réflexion littéraires. Les professeurs s'attachent notamment à rendre les élèves progressivement plus autonomes dans leurs démarches, qu'elles soient de recherche, d'interprétation, ou d'expression écrite et orale et d'appropriation, et capables de développer une réflexion personnelle sur les œuvres et les textes.

Les conférences des lycées franco-allemands choisissent deux objets d'étude parmi les quatre suivants :

- un mouvement culturel européen ;
- littérature et arts ;

- littérature au présent ;
- mythes et réécritures.

Elles spécifient ensuite le cadre commun qui va permettre de travailler sur cet objet d'étude, et dont l'examen permettra d'évaluer la maîtrise. Par exemple, si la conférence choisit l'objet d'étude « un mouvement culturel européen », elle doit ensuite spécifier s'il s'agit du romantisme, du baroque, du classicisme, etc. et proposer une œuvre obligatoire. Outre l'œuvre obligatoire, chaque professeur a ensuite le choix des textes qui permettront aux élèves de comprendre et de s'appropriier les spécificités de ce mouvement sur lequel pourra porter l'examen. Ces choix peuvent être reconduits deux ou trois ans.

Exemples d'objets d'études spécifiques et d'œuvres qui peuvent permettre de les explorer :

- Mouvements européens
 - o le Romantisme
 - Mme de Staël, De l'Allemagne
 - ou : Hugo, Ruy Blas
 - ou : Nerval, Les Chimères
 - etc.
- Littérature et arts
 - o Littérature et cinéma
 - Wim Wenders, Les Ailes du désir (Der Himmel über Berlin)
 - Etc.
 - o Littérature et histoire des arts
 - Monet, Les Nymphéas (1895-1926)
 - Etc.
 - o Littérature et spectacle vivant
 - Benjamin Lazar et la Rêveuse, L'Autre Monde ou les États et Empires de la Lune (2004)
 - Etc.
- Littérature au présent
 - o Histoire et récit familial
 - Leïla Slimani, Le Pays des autres
 - Etc.
 - o fiction et quête d'identité
 - Marie-Hélène Laffont, Histoire du fils
 - Etc.
 - o Histoire et roman
 - Jean Echenoz, 14
 - Etc.
- Mythes et réécritures
 - o Le mythe d'Œdipe
 - Sophocle, Œdipe Roi
 - Etc.
 - o Le mythe de Médée
 - Sénèque, Médée
 - Etc.
 - o Le mythe de Salomé
 - Flaubert Hérodias in Trois Contes
 - Etc.

Le choix des textes est à l'initiative du professeur, dans le cadre du programme en vigueur. On favorisera les textes et documents complémentaires en langue allemande. Ces textes ne font pas tous

nécessairement l'objet d'une explication ; certains d'entre eux peuvent être étudiés selon une perspective plus large.

- La lecture cursive est constamment encouragée par le professeur. Outre l'œuvre obligatoire étudiée en classe, on valorisera donc chez les élèves la lecture d'autres textes permettant de mieux comprendre le programme fixé.

Dans la mesure du possible, en fonction des œuvres et parcours au programme, le professeur veille à ménager, parmi les lectures proposées aux élèves, une place aux littératures francophones et étrangères notamment germanophones, depuis les textes de l'Antiquité jusqu'aux grands textes de la littérature moderne et contemporaine, en s'appuyant sur des traductions de qualité. La participation à des actions autour de la lecture, en lien avec les professeurs documentalistes, est favorisée. Pour éclairer la lecture des œuvres et des textes composant les parcours par des ouvertures vers les autres arts et pour assurer ainsi une compréhension plus large des contextes et des enjeux esthétiques qui leur correspondent, le professeur propose des prolongements artistiques et culturels. Il peut par ailleurs proposer, pour approfondir ou remplacer ces prolongements artistiques et culturels, des groupements de textes complémentaires permettant, par une analyse comparée, d'enrichir et de préciser l'interprétation des œuvres ou des textes composant les parcours.

Les objets d'étude

Chaque objet d'étude proposé par la conférence des lycées franco-allemands doit ensuite être spécifié par elle afin de fixer un cadre commun de travail permettant à l'examen d'évaluer les élèves de façon équitable. Par exemple, si la conférence met au programme « un mouvement culturel européen », il lui revient d'indiquer si ce mouvement culturel sera le romantisme, ou le baroque, ou le classicisme, etc. ; si elle met au programme l'objet d'étude « littérature au présent », elle devra définir un cadre commun qui rapproche différentes œuvres contemporaines : par exemple, les récits d'histoire familiaux, ou les récits de quête d'identité, ou les romans qui posent la question de l'Histoire, etc. et proposer une œuvre obligatoire. C'est ensuite chaque professeur qui choisit les textes permettant de travailler dans ce cadre commun.

- Un mouvement culturel européen

Étudier un mouvement littéraire ou culturel ayant une dimension européenne permet de tisser des liens entre l'œuvre choisie et le contexte qui l'a vu naître. Il s'agit, à la lumière de la lecture de quelques textes emblématiques, d'examiner les choix esthétiques et les partis pris idéologiques d'une génération d'artistes, de comprendre comment les œuvres reflètent les préoccupations d'une époque, de saisir les différentes influences qui les ont façonnées. On pourra s'intéresser au jeu d'échos et d'interactions entre les différentes formes d'art au sein d'un mouvement. La littérature, la peinture, la musique ou l'architecture peuvent se croiser et s'influencer mutuellement, créant un dialogue artistique riche.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme d'objets d'étude ;
- la lecture cursive d'au moins une œuvre appartenant à un autre genre littéraire que celui de l'œuvre au programme.

Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture oralisée d'extraits de formes différentes ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre le mouvement étudié ;

- l'exposé sur d'autres aspects du mouvement étudié (dans d'autres pays, dans d'autres arts que la littérature, dans son rapport à l'histoire sociale et politique, etc.) ;
- l'écrit d'appropriation (écriture d'invention ou d'intervention à partir d'un extrait de l'œuvre étudiée ou d'un texte appartenant au parcours associé ; rédaction d'une appréciation concernant la préférence de l'élève pour tel personnage ou tel épisode ; association d'une image au texte et justification de l'illustration ; rédaction d'un portrait, ou d'une description, etc.).

- Littérature et arts

Mettre en rapport la littérature et les autres arts, comme la peinture, la musique, le cinéma, l'architecture ou le spectacle vivant offre une ouverture culturelle de premier plan. Il s'agit, au travers de l'étude des textes du parcours d'éclairer le sens de l'œuvre retenue et de favoriser le développement de compétences analytiques et critiques, permettant d'apprécier la diversité des expressions artistiques. Cette approche permet également de stimuler la créativité des élèves, en les invitant à investir le domaine artistique choisi par le professeur.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme d'objets d'étude ;
- la lecture cursive de textes et de documents complémentaires permettant d'éclairer l'œuvre obligatoire ; les élèves seront également invités à regarder d'autres œuvres artistiques entrant en résonnance avec le parcours et permettant de mieux saisir la singularité du travail artistique accompli dans l'œuvre obligatoire.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture oralisée d'extraits de formes différentes ;
- la lecture expressive, en s'attachant plus particulièrement à l'expression des intentions, au rythme et à l'enchaînement des répliques ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les œuvres et les parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation, par exemple la pratique de l'ekphrasis ;
- le jeu théâtral ou l'improvisation autour de certaines scènes ;

- Littérature au présent

Étudier la littérature contemporaine permet de comprendre les enjeux actuels de notre société. La littérature d'aujourd'hui reflète les préoccupations et les réalités de notre époque et aborde des sujets proches des préoccupations des élèves, elle offre la possibilité de mieux saisir les défis auxquels ils sont confrontés. Marquée par une pluralité de voix ou d'expressions singulières, portée par des auteurs issus de divers horizons culturels et sociaux, la littérature contemporaine permet d'explorer des expériences variées et d'élargir l'univers culturel des élèves tout en les invitant à réfléchir à de nouvelles formes d'écriture et de narration. Avec l'avènement des technologies numériques, de nombreux auteurs expérimentent des formats innovants, tels que les romans interactifs, les blogs littéraires ou les œuvres multimédias. Cela soulève des questions sur la nature même de la littérature et sur la manière dont elle évolue à l'ère du numérique. Le professeur pourra avec profit s'appuyer sur les rencontres d'écrivains, les festivals littéraires, les critiques parues dans la presse, etc.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme d'objets d'étude ;
- la lecture cursive d'au moins une autre œuvre récente.

Un groupement de textes complémentaires issus d'articles de presse ou de médias en ligne pourra éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture oralisée d'extraits de formes différentes : récit, dialogue, description, commentaire du narrateur ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;

- l'exposé sur une question transversale, sur une partie du récit, un personnage ou un groupe de personnages, la construction de l'intrigue, etc. ;
- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation (écriture d'invention ou d'intervention à partir d'un extrait de l'œuvre étudiée ou d'un texte appartenant au parcours associé ; résumé d'une partie du récit ; rédaction d'une appréciation concernant la préférence de l'élève pour tel personnage ou tel épisode ; association d'une image au texte et justification de l'illustration ; rédaction d'un portrait, ou d'une description, etc.).

- Mythes et réécritures

Récits fondateurs qui ont façonné les cultures et les civilisations à travers l'histoire, les mythes sont porteurs de valeurs, des croyances et exercent une fascination collective. Étudier un mythe et ses réécritures, c'est explorer les fondements de notre culture et les archétypes universels qui traversent les âges, c'est examiner comment les sociétés évoluent et s'adaptent. La littérature réécrit, réinterprète les mythes pour interroger le monde contemporain.

Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme d'objets d'étude ;
- la lecture cursive d'au moins une œuvre appartenant à un autre genre littéraire que celui de l'œuvre au programme choisi.

Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Exercices d'expression orale et écrite recommandés :

- la lecture oralisée d'extraits de formes différentes : récit, dialogue, description, commentaire du narrateur ;
- l'explication de texte (la méthode est laissée au choix du professeur) ;
- l'exposé sur une question transversale, sur une partie de l'œuvre, un personnage ou un groupe de personnages, certains enjeux du parcours, etc. ;
- le commentaire de texte ;
- la dissertation sur l'œuvre et le parcours associé ;
- la contraction de texte, pour des textes critiques ou d'histoire littéraire accessibles permettant de mieux comprendre les textes et le parcours étudiés ;
- l'écrit d'appropriation.

Étude de la langue en classe de terminale

Le discours rapporté : discours direct, indirect et indirect libre

Les déictiques, les modalités de l'énonciation

Les actes de langage

Lexique

Pour tous les travaux du cours de français, l'usage de l'intelligence artificielle par les élèves gagne à être accompagné :

- l'IA peut par exemple être utilisée pour permettre aux élèves de mieux s'approprier l'œuvre étudiée : elle peut ainsi faire dialoguer l'élève avec un personnage de l'œuvre, ou aider à faire des hypothèses sur tel ou tel aspect de l'œuvre, ou créer des images qui permettent d'illustrer une scène, une page, un moment de telle œuvre, etc. À chaque fois, les limites et les biais de l'outil gagnent à être élucidés par le professeur ;
- l'IA peut également servir à développer les compétences d'expression (linguistiques et langagières) des élèves, en produisant des énoncés qui pourront être retravaillés, améliorés, etc., ou en relisant et interrogeant les énoncés produits par les élèves eux-mêmes.

Verbes consignes

Verbe	Description
Relever, repérer, citer, nommer	Identifier des éléments linguistiques ou stylistiques signifiants
Analyser	Relever, classer et expliciter ce que dit le texte.
Caractériser	décrire et analyser un personnage, un objet
Interpréter, commenter, développer	Identifier et expliquer le fonctionnement du discours littéraire dans le texte
Argumenter	Mettre en perspective un autre point de vue ; présenter et étayer son propre point de vue
Illustrer	Trouver des exemples qui s'adaptent à un argument
Comparer, mettre en rapport	montrer les points communs et les différences
Examiner, rendre compte	montrer les différents aspects d'un personnage / d'une situation / d'un problème
Réfuter, contredire, objecter	Montrer les limites ou l'invalidité d'une thèse
Dégager, exposer, présenter, nuancer, préciser, qualifier	faire ressortir, mettre en évidence certains éléments ou structures du texte
Introduire	Poser le contexte d'un problème
Reformuler	Exprimer une idée avec ses propres mots.
Conclure	Donner la réponse à un problème posé
Expliquer	rendre qc compréhensible
Peser le pour et le contre, discuter	montrer les avantages et les inconvénients d'un point de vue / d'une attitude et en tirer les conséquences
Prendre position et justifier	exprimer son opinion personnelle en avançant des arguments logiques
Rédiger, écrire	composer un texte selon des critères donnés
Démontrer	Construire une argumentation en faveur d'une thèse
Problématiser	Faire apparaître les enjeux d'un problème
Résumer	reformuler synthétiquement les idées principales